

De: LESAGE Céline
Envoyé: jeudi 23 mars 2017 12:14
À: Correspondant OF P Houillere (philippe.houillere@gmail.com); Marie Damasse corres OF (mariedamasse@orange.fr); Catherine Latorre - Ouest France (catherinelatorre20@gmail.com); Liberte Normandie jerome (jerometchernobaeff@yahoo.fr); Rédaction Liberté (liberte@publihebdos.fr)
Cc: LECHEVALIER-BOISSEL Olivier; RODRIGUEZ Leticia
Objet: Info presse : Stationnements payants - Nouveautés 2017
Pièces jointes: doc infos n°1_actualisé 2017.pdf

Info presse – Pour relais auprès des usagers SVP

**Ville de Ouistreham Riva-Bella
- Stationnements payants -**

INFORMATIONS AUX USAGERS

**Ci-joint, la brochure « Le stationnement payant : comment ça marche »
éditée en mars 2016 et actualisée en mars 2017**

À noter :

- la nécessité de renouveler la carte Résident ou Stationnement pour la gratuité en 2017
- la conversion du parking Alfred-Thomas en voirie (suppression du parking en enclos)
- la carte Résident permet de se stationner gratuitement non plus uniquement dans la rue mais dans toute la zone (front de mer ou port)
- le tarif de l'abonnement 2^e véhicule et suivants après la gratuité de la 1^{ère} voiture Résident

**La brochure papier pourra être demandée par les usagers à l'accueil de l'Hôtel de Ville,
de l'Office de tourisme et du Centre socioculturel**

Cordialement,

Céline LESAGE
Chargée de communication



Ville de Ouistreham Riva-Bella
Hôtel de ville - place Lemaignier - BP 102
14150 Ouistreham Riva-Bella
02 31 97 73 12
clesage@ville-ouistreham.fr
www.ouistreham-rivabella.fr

